



AGRESSION ET DYSFONCTIONNEMENTS

Ce jeudi 20 août 2026, au Centre de Détention du CP Rennes-Vezin, **un de nos collègues a été blessé**, tandis qu'un **nouveau dysfonctionnement** de notre matériel de sécurité venait une nouvelle fois mettre en danger les personnels.

À 8h30, lors du départ promenade du rez-de-chaussée droit du CD, **le détenu T. reste couché** dans son lit. 20 minutes plus tard, lors de la distribution des cantines, il **exige finalement de rejoindre la promenade**. Les deux agents présents lui expliquent qu'il est désormais trop tard et qu'il devra attendre celle de l'après-midi.

Mécontent, le détenu bloque alors sa porte avec son pied, puis tente de forcer le passage malgré les injonctions des collègues. Alors que ceux-ci essaient de le repousser dans sa cellule, il **tente de leur porter un coup de pied**.

Les agents sont contraints de le maîtriser au sol en attendant l'arrivée des renforts. **Durant l'intervention, alors que le détenu se débat violemment, l'un de nos collègues est blessé au coude droit.**

Ce détenu, incapable de gérer sa frustration, **simulera ensuite une tentative de suicide** et sera transféré du QD vers une **CPROU**. Une fois dans la cellule, il **parviendra à briser la vitre de la fenêtre et à détériorer le mobilier**, avant d'être replacé au CD en gestion sécurisée dans l'attente de son transfert.

MAIS DURANT L'INTERVENTION, UNE AUTRE PROBLEMATIQUE APPARAÎT

Durant la maîtrise, **les deux Motorola des agents sont tombés au sol**. L'alarme « homme mort » a bien été réceptionnée au PCI, mais elle **ne s'est pas répercutée sur une partie des Motorola**.

Résultat : une partie des collègues n'a pas été directement alertée par son matériel, retardant ainsi l'arrivée des renforts.

Depuis le renouvellement des Motorola cette année, les dysfonctionnements sont nombreux : déclenchements intempestifs et défauts de répercussion des alarmes sur les autres Motorola.

Le bureau local FO Justice avait pourtant déjà alerté la direction sur ce sujet **lors du CSA-FS du 11 juin 2026**.

Deux mois plus tard, force est de constater que les problèmes persistent.

Le bureau local FO Justice exige une sanction exemplaire à l'encontre de ce détenu, apporte son soutien à nos collègues et les accompagnera dans toute démarche administrative ou judiciaire.

Le bureau local FO Justice exige également un contrôle immédiat et complet de l'ensemble des Motorola de l'établissement, avec vérification de la bonne réception des alarmes sur tous les récepteurs.

Le bureau local FO Justice ne laissera pas ce dysfonctionnement être banalisé. La direction ayant déjà été alertée sur ces défaillances, elle ne pourra pas fuir ses responsabilités si un nouvel incident grave devait survenir.

Le 20 Août 2026

Le bureau local FO Justice du CP Rennes-Vezin

